

ADHÉSION 2019 - 2020

Adhérent·e	
NOM :	Prénom :
Adresse : Code postal :	
Commune : Téléphone : E-mail :	

Situation professionnelle	
Branche (1 ^{er} ou 2 nd degré, supérieur) : Corps, grade (ATTEE, PE, certifié·e, hors-classe...) :	
Discipline, fonction, statut (stagiaire, adjoint·e, brigade, TZR, ...) :	
<input type="checkbox"/> Temps complet	<input type="checkbox"/> Temps partiel :
<input type="checkbox"/> Disponibilité	<input type="checkbox"/> Congé (type :)
<input type="checkbox"/> Retraité	

Établissement d'exercice ou de rattachement administratif	
Nom :	
Adresse :	
Code postal :	Commune :

Cotisation	
66 % des sommes versées en 2019 seront déductibles de vos impôts 2019 ou ouvriront un crédit d'impôt (un justificatif vous sera adressé en 2020).	
Montant de la cotisation annuelle 2019 - 2020 (consulter le tableau ci-dessous) : €	
Cotisation payée en : <input type="checkbox"/> une fois <input type="checkbox"/> deux fois <input type="checkbox"/> trois fois <input type="checkbox"/> dix fois	

Montants des cotisations, à calculer d'après le salaire mensuel net moyen de l'année civile **2017** :

Salaire mensuel net moyen en 2018	Cotisation annuelle	Cotisation réelle (après déduction ou crédit d'impôt)	Taux de cotisation
- de 600 €	6 €	2,06 €	/
+ de 600 €	15 €	5,10 €	2,50 %
+ de 750 €	27 €	9,18 €	3,60 %
+ de 900 €	45 €	15,30 €	4,74 %
+ de 1000 €	54 €	18,36 €	5,14 %
+ de 1100 €	64 €	21,76 €	5,57 %
+ de 1200 €	75 €	25,50 €	6 %
+ de 1300 €	88,5 €	30,09 €	6,56 %
+ de 1400 €	102 €	34,68 €	7,03 %
+ de 1500 €	117 €	39,78 €	7,55 %
+ de 1600 €	135 €	45,90 €	8,18 %
+ de 1700 €	153 €	52,02 €	8,74 %
+ de 1800 €	174 €	59,16 €	9,41 %
+ de 1900 €	192 €	65,28 €	9,85 %
+ de 2000 €	210 €	71,40 €	10,24 %
+ de 2100 €	230 €	78,20 €	10,70 %

Salaire mensuel net moyen en 2018	Cotisation annuelle	Cotisation réelle (après déduction ou crédit d'impôt)	Taux de cotisation
+ de 2200 €	251 €	85,34 €	11,16 %
+ de 2300 €	272 €	92,48 €	11,57 %
+ de 2400 €	293 €	99,62 €	11,96 %
+ de 2500 €	315 €	107,10 €	12,35 %
+ de 2600 €	340 €	115,60 €	12,83 %
+ de 2700 €	364 €	123,76 €	13,24 %
+ de 2800 €	390 €	132,60 €	13,68 %
+ de 2900 €	416 €	141,44 €	14,10 %
+ de 3000 €	443 €	150,62 €	14,52 %
+ de 3100 €	472 €	160,48 €	14,98 %
+ de 3200 €	500 €	170,00 €	15,38 %
+ de 3300 €	530 €	180,20 €	15,82 %
+ de 3400 €	561 €	190,74 €	16,26 %
+ de 3500 €	593 €	201,62 €	16,70 %
+ de 3600 €	Calcul*	34 % cotisation	17,30 %

* Cotisation annuelle = 17,30% du salaire mensuel net moyen.

Joindre tous les chèques. Paiements en deux ou trois fois : le deuxième chèque sera encaissé le 31 janvier 2020 et le troisième le 30 avril 2020. Paiements en dix fois : un chèque par mois sera prélevé de septembre à juin.

Pour tout cas particulier (difficulté de paiement, etc.), contactez SUD éducation 66-11.

Le(s) chèque(s) à l'ordre de SUD éducation 66-11 et le présent bulletin d'adhésion sont à adresser à :

SUD éducation 66-11 - 3, impasse San Gil - 66000 Perpignan

J'autorise SUD éducation à faire figurer ces informations dans ses traitements et fichiers informatisés, dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi « Informatique et Liberté » du 06 janvier 1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à la Fédération SUD éducation.

Date : Signature :